



Union Départementale des Premiers Secours de l'Aisne

U.D.P.S. 02 - 7 ALLEE OLIVIER MESSIAEN - BP 30095 - 02203 SOISSONS CEDEX
<http://www.udps02.com> - contact@udps02.com - Tél : 0.811.380.180

EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

E.P.I.

Public visé :

Cette formation, d'une durée de **4 heures** s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir et de mettre en œuvre les moyens appropriés dans le cadre du risque d'incendie.

Cette formation est ouverte y compris aux **Personnes en Situation d'Handicap** (P.S.H.).

Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies ;
- Etre capable de donner l'alerte rapidement et de maîtriser un début d'incendie à l'aide des moyens mis à disposition.

Prérequis :

Aucun.

Description :

Partie Théorique :

La connaissance de l'établissement, des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention, et des consignes de sécurité (alarme, intervention, évacuation...) :

- Réglementation ;
- Les causes d'incendie ;
- Le mécanisme de la combustion « Triangle du feu » ;
- Les modes de propagation du feu ;
- Les fumées et leurs effets sur l'homme ;
- Les principes d'extinction ;
- Les classes de feux ;
- Les agents extincteurs ;
- Les moyens d'extinction ;
- Les différents types d'extincteurs et le robinet incendie armé ;
- Principes et organisation des mises en sécurité et évacuation ;
- Modalités d'alarme et d'alerte ;
- Rôle des dispositions constructives et des équipements de sécurité ;

Partie Pratique :

- Visite de l'établissement ;
- Exercice d'évacuation (éventuellement) ;
- Extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs + robinet incendie armé (si disponible) ;

Modalités pédagogiques :

Cette formation comporte des apports de connaissances, des démonstrations pratiques et des mises en situation sur feux réels.

Numéro SIRET : 509 559 811 00039, Code NAF : 8559B.

Enregistrée sous le numéro 22 02 01002 02. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

« Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de SOISSONS le 15/09/2008 sous le numéro W024000007, publiée au JO le 18/10/2008. »

Moyens et supports pédagogiques :

Un aide-mémoire dématérialisé est mis à disposition de chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation et de suivi :

A l'issue de ce stage, une attestation de formation est délivrée aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.

N.B. : les exercices sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires.

Profil du / des Formateur(s) :

Les formateurs sont "sapeurs-pompiers" titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques » ou du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours » ou du certificat d'Aptitude Pédagogique « Sauveteur Secouriste du Travail », ou "Accompagnateur de Proximité", à jour de formation continue.

Elle est organisée pour un effectif de **10 stagiaires** pour un formateur.

Personne en Situation de Handicap :

Contactez notre référent « administratif, pédagogique et handicap » – monsieur BEAUVAIS Jonathan à contact@udps02.com ou au **0.811.380.180**.

Dernière mise à jour : 02/04/2024.